

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

**Procès verbal - Mardi le 1<sup>er</sup> décembre, 2015**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE), LE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2015, À 19H37, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MR. OTA HORA, MAIRE.

Sont présent : MICHEL COLLIN  
PAMELA LACHAPELLE  
SANDRA LACHARITY  
KEVIN MOLYNEAUX  
TANYA GABIE  
KIM CUDDIHEY-PECK

Secrétaire d'assemblée : PIERRE VAILLANCOURT.

---

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

---

2015-12-314 **Ouverture**

---

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

**Rapport du Maire**

**Période de questions**

---

**1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Rapport du Maire
- 1.3 Période de questions
- 1.4 Ordre du jour
- 1.5 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2015
- 1.6 Procès-verbal de la séance extra ordinaire du 12 novembre 2015
- 1.7 Prélèvements bancaires
- 1.8 Registre des chèques
- 1.9 Liste des comptes fournisseurs
- 1.10 Dépenses du directeur général
- 1.11 Vacances payable
- 1.12 Adhésions 2016
- 1.13 Congédiement Préposé à l'entretien ménager
- 1.14 Mandat et responsabilités des comités du conseil
- 1.15 Lettre CSST – sous traitante de la maintenance et réparations des véhicules de la municipalité

**2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 2.1 Achat Caméra Eclipse
- 2.2 Achat d'équipement de combat incendie
- 2.3 Ligne téléphonique Bell – Chemin Mulligan Ferry

**3. TRANSPORT**

- 3.1 Octroi appel d'offre sur invitation – Débosselage et peinture
- 3.2 Achat vêtements d'hiver pour le département de la voirie

**4. HYGIÈNE DU MILIEU**

4.1

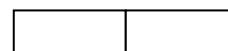
**5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

5.1

**6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- 6.1 Appui – CPTAQ des fins autres qu'agricole, aménagement d'un atelier pour la transformation du bois et logement
- 6.2 Désignation d'une Fourrière en vertu du Code de la Sécurité Routière
- 6.3 Appui – CPTAQ aliénation
- 6.4 Toiture Hôtel de ville Aylwin
- 6.5 Avis de motion – Règlement relatif à la Santé environnementale, la sécurité et l'Esthétique de la municipalité de Kazabazua
- 6.6 Appui – Contrôle Animalier Régional

**7. LOISIRS ET CULTURE**



- 7.1
- 8. VARIA
- 8.1
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

**2015-12-315 ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

**IL EST PROPOSÉ** par Tanya Gabie, **APPUYÉ** par Kevin Molyneaux et résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants :

- 2.3 Ligne téléphone – Chemin Mulligan Ferry
- 3.3 Embauche Camionneur / Journalier
- 3.4 Ouvrages électrique – lumières et plugin
- 4.1 Soumission nettoyage
- 6.7 Inspection et évaluation – 444 Route 105
- 7.1 Centre communautaire achats

**ADOPTÉE**

**2015-12-316 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2015**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2015;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Pamela Lachapelle, **APPUYÉ** par Tanya Gabie et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2015.

**ADOPTÉE**

**2015-12-317 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRA ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2015**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extra ordinaire du 12 novembre 2015;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

**ATTENDU QUE** Le maire utilise son droit de véto et refuse de signer la résolution numéro 2015-11-312 Contracteur chemin Village Aylwin – dommages à la Fondation de M. et Mme. David Day, et est soumise de nouveau à la considération du conseil à cette séance tenante,

**IL EST PROPOSÉ PAR** Ota Hora, de résilier la résolution portant le numéro 2015-11-312 sur le sujet Contracteur chemin Village Aylwin – dommages à la Fondation de M. et Mme. David Day et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extra ordinaire du 12 novembre 2015 avec la résiliation de la résolution numéro 2015-11-312.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2015-12-318 ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES**

Il est proposé par Conseillère Pamela Lachapelle  
Appuyé par Conseiller Michel Collin  
Et résolu à l'unanimité

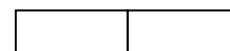
D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois de novembre 2015, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	21 018,89 \$
Remises provinciales	6 035,85 \$
Remises fédérales	2 170,39\$
Remises du Régime de retraite	2 067,60 \$

**ADOPTÉE**

**2015-12-319 ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES**

Il est proposé par Conseillère Pamela Lachapelle  
Appuyé par Conseillère Sandra Lacharity  
Et résolu à l'unanimité



D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois de novembre 2015 totalisant un montant de 29 281,88 \$ \$ incluant les remises Provincial et Fédéral.

**ADOPTÉE**

**2015-12-320 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS**

Il est proposé par Conseillère Pamela Lachapelle  
Appuyé par Conseillère Sandra Lacharity  
Et résolu à l'unanimité

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois de novembre 2015 totalisant un montant de 74 729,93 \$.

**DE PLUS** que les postes budgétaires suivants :

02 13000 414 soit augmenté de 86 \$ provenant du poste 02 13000 423  
02 13000 670 soit augmenté de 260 \$ provenant du poste 02 13000 452  
02 45290 347 soit augmenté de 251 \$ provenant du poste 02 13000 527  
02 32000 649 soit augmenté de 288 \$ provenant du poste 02 13000 683  
02 33000 622 soit augmenté de 11 785 \$ provenant du surplus  
02 61000 670 soit augmenté de 33 \$ provenant du poste 02 13000 414  
02 22000 522 soit augmenté de 342 \$ provenant du poste 02 19000 495

**ADOPTÉE**

**DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (53,51 \$)**

***Certificat de disponibilité des crédits***

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



**Pierre Vaillancourt,  
Secrétaire-trésorier et directeur général**

**1.11 VACANCES PAYABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général a pris du temps pour des congés;

**CONSIDÉRANT QU'IL** reste un résiduel de vacances annuelle soit 16 jours;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Conseiller Michel Collin que le résiduel de vacances soient payés.

**LE VOTE EST DEMANDÉ :**

MICHEL COLLIN	Pour
PAMELA LACHAPELLE	Contre
SANDRA LACHARITY	Contre
KEVIN MOLYNEAUX	Contre
TANYA GABIE	Contre
KIM CUDDIHEY-PECK	Contre

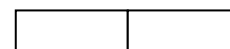
**REJETÉE**

**2015-12-321 ADHÉSIONS 2016**

Il est proposé par Conseillère Pamela Lachapelle  
Appuyé par Conseillère Sandra Lacharity  
Et résolu unanimement

**QUE** la municipalité adhère aux associations, corporation et union suivants pour l'année 2016 :

COMBEQ coût de 373,67 \$ incluant les taxes applicables,  
UMQ coût de 400,11 \$ incluant les taxes applicables,  
FQM coût de 1 177,88 \$ incluant les taxes applicables,  
Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau coût de 250 \$ incluant les taxes applicables.



**DE** plus que le conseil mandate **Ota Hora** le représentant de la municipalité de Kazabazua du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau.

**ADOPTÉE**

**2015-12-322 CONGÉDIEMENT PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER**

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs tentatives de contacté par téléphone Mme. Sylvie Chénier, soit le 23 septembre 2015 à 9h19, le 1<sup>er</sup> octobre 2015 à 15h19 et le 2 novembre 2015 à 14h30;

**CONSIDÉRANT QUE** deux lettres fut envoyé par courrier recommandé soit le 5 octobre 2015 et le 3 novembre 2015 stipulant de bien vouloir communiquer avec le directeur général au bureau municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** la lettre datée du 3 novembre 2015 incluait un formulaire d'assignation temporaire pour être rempli par le médecin traitant et demandant de nous rejoindre dans les plus brefs délais;

**CONSIDÉRANT QUE** l'employeur désire connaître l'évolution et le pronostic du retour au travail suit à l'accident survenu le 6 juin 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs tentatives de communiqué avec l'employé est sans succès;

**POUR CES MOTIFS**, sur proposition de Tanya Gabie, appuyé par Sandra Lacharity et résolu à l'unanimité que le conseil congédie l'employée Mme. Sylvie Chénier et met fin à son emploi d'entretien ménager en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015,

**DE** plus que le conseil mandate le directeur général d'envoyer par courrier recommandé ou de faire servir par huissier cette résolution et l'avis de congédiement.

**ADOPTÉE**

**2015-12-323 MANDAT ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS DU CONSEIL**

Il est proposé par Conseillère Tanya Gabie  
Appuyé par Conseillère Pamela Lachapelle  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil aura à écrire le mandat et les responsabilités de chaque comité nommé par le conseil,

- **RESSOURCES HUMAINES**
- **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- **TRANSPORT**
- **HYGIÈNE DU MILIEU**
- **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
- **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
- **LOISIRS ET CULTURE**

**DE** plus que le texte de ces mandats et responsabilités de ces comités soient vérifiés par notre procureur.

**ADOPTÉE**

**2015-12-324 LETTRE CSST – SOUS TRAITANTE DE LA MAINTENANCE ET RÉPARATIONS DES VÉHICULES DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par Conseillère Tanya Gabie  
Appuyé par Conseillère Sandra Lacharity  
Et résolu à l'unanimité

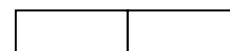
**QUE** le conseil autorisera la sous traitante à Garage Matthieu Chamberlain et Robert Rice de la maintenance et la réparation de tous les véhicules appartenant à la municipalité durant la saison hivernale 2015-2016,

**DE** plus que le conseil mandate le directeur général à en informer la CSST.

**ADOPTÉE**

**2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2015-12-325 ACHAT CAMÉRA ECLIPSE**



Il est proposé par Conseillère Sandra Lacharity  
Appuyé par Conseillère Tanya Gabie  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil engage la dépense pour l'achat d'une caméra Eclipse LD tel que décrit dans la soumission no. SOUM027680 fournit par Équipements incendies CMP MAYER INC. au coût total de 9 665 \$ excluant les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**2015-12-326 ACHAT D'ÉQUIPEMENT DE COMBAT INCENDIE**

---

Il est proposé par Conseillère Sandra Lacharity  
Appuyé par Conseillère Tanya Gabie  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil engage la dépense pour l'achat d'équipement de combat incendie soit Mercedes Hose Kraken EXO 1-3/4" x 50' NPSH et Merceder Hose MTSS 2-1/2" x 50' QST tel que décrit dans la soumission no. SOUM027687 fournit par Équipements incendies CMP MAYER INC. au coût total de 5 304 \$ excluant les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**2015-12-327 Ligne téléphone – Chemin Mulligan Ferry**

---

Il est proposé par Conseillère Sandra Lacharity  
Appuyé par Conseillère Kim Cuddihey-Peck  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil mandate le directeur général d'envoyer une lettre à Bell Canada soulignant que suite à une demande pour le soulèvement des lignes de téléphone que la municipalité ne sera pas tenue responsable pour les dommages causés par les travaux sur le chemin Mulligan Ferry.

**ADOPTÉE**

---

**3. TRANSPORT**

---

**2015-12-328 OCTROI APPEL D'OFFRE SUR INVITATION – DÉBOSELAGE ET PEINTURE**

---

**CONSIDÉRANT QU'** un appel d'offre sur invitation a été envoyé à deux soumissionnaires le 10 novembre 2015 et qui s'adresse aux entreprises de débosselage et peinture;

**CONSIDÉRANT QU'** un soumissionnaire a répondu en date du 19 novembre 2015 et ouvertes cette même date à 12h00;

**CONSIDÉRANT QUE** que la soumission est conformes;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux pourront être effectués en printemps 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Conseillère Pamela Lachapelle, appuyé par Conseiller Kevin Molyneaux et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à **John's Auto Body & Towing** Sis au 906A, Route 105 dans la municipalité de Low pour la soumission proposée qui suit :

- **La réparation de la benne à ordures du camion de rebuts : remplacement de tout acier rouillé, sablage de la benne au complet, application de la peinture et d'enduit clair, réfection du câblage au complet. Au coût de 12 146,36 \$ incluant taxes applicables :**
- **La vérification du camion GMC ¾ tonne pour le début de rouille et d'en faire la réparation, au coût de 2 299,50 incluant taxes applicables,**

pour un montant total de 14 440,86 \$, incluant les taxes applicables et donc les travaux seront effectués au printemps 2016, pour une durée des travaux de 3 à 4 semaines,

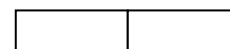
**DE** plus que le conseil mandate le directeur général de signer tout documents nécessaires à l'octroi de ce contrat.

**ADOPTÉE**

**2015-11-329 ACHAT VÊTEMENTS D'HIVER POUR LE DÉPARTEMENT DE LA VOIRIE**

---

Il est proposé par Conseillère Sandra Lacharity  
Appuyé par Conseiller Kevin Molyneaux  
Et résolu à l'unanimité



**QUE** le conseil engage la dépense pour l'achat de vêtements d'hiver pour les employés du département de la voirie ainsi que l'employé de l'entretien de la patinoire au coût total approximatif de ±1 000 \$ excluant les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**2015-12-330 EMBAUCHE CAMIONNEUR / JOURNALIER**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de voirie recommande l'embauche du camionneur/journalier soit M. Derek Gabie;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Conseillère Sandra Lacharity, appuyé par Conseiller Michel Collin et résolu à l'unanimité que le conseil embauche M. Derek Gabie au poste de camionneur/journalier, qu'un ébauche de contrat soit remis au conseil pour vérification et qu'un temps de formation soit alloué au nouvel employé.

**ADOPTÉE**

**2015-12-331 OUVRAGES ÉLECTRIQUE – LUMIÈRES ET PLUGIN**

Il est proposé par Conseiller Kevin Molyneaux  
Appuyé par Conseiller Michel Collin  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil engage la dépense tel que soumissionné par l'électricien Pierre Desjardins pour les travaux de la soumission au coût de 2 759,49 \$ incluant les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**4. HYGIÈNE DU MILIEU**

**2015-12-332 SOUMISSION NETTOYAGE**

Il est proposé par Conseillère Pamela Lachapelle  
Appuyé par Conseillère Tanya Gabie  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil octroi à Jonathan Beslisle le contrat d'entretien ménager en y modifiant certain clause de l'offre de service soumis soit :  
Clause de par semaine pour 2 semaines,  
Centre communautaire aux besoins,  
Enlever le nettoyage des murs extérieurs par lavage sous pression, et ne pas inclure le sous sol dans la soumission,

**DE** plus de mandater le directeur général de signer le contrat.

**ADOPTÉE**

**5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**2015-12-333 APPUI – CPTAQ DES FINS AUTRES QU'AGRICOLE, AMÉNAGEMENT D'UN ATELIER POUR LA TRANSFORMATION DU BOIS ET LOGEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Bernard Joly s'adresse à la CPTAQ pour obtenir l'autorisation d'utiliser à des fins autres qu'agricole une superficie d'un hectare du Lot 51-P du rang VII du Canton d'Aylwin dans la circonscription foncière de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la condition de ce lot n'a pas favorisé sa mise en culture;

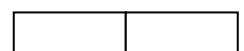
**CONSIDÉRANT QUE** Statistique-Québec a révisé à la baisse ses prévisions démographiques pour le territoire de la MRCVG alors que l'exode des jeunes prend de l'ampleur;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet permettra de dynamiser la forêt de ce lot;

**CONSIDÉRANT QUE** la partie de lot visée ne possède pas les ressources nécessaire pour soutenir un véritable développement de l'agriculture;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire témoigner de son soutien à l'agriculture notamment en encourageant la relève;

**CONSIDÉRANT QU'EN** pouvant demeurer sur les lieux le demandeur sera en mesure de se consacrer pleinement à la récupération de ce lot;



**CONSIDÉRANT QUE** les élus municipaux sont conscients de leurs responsabilités en matière de développement local alors que la MRCVG figure parmi les MRC les plus pauvres du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la crise forestière qui sévit depuis plusieurs années sur son territoire n'en finit plus de finir;

**CONSIDÉRANT QUE** la conformité de la demande aux dispositions des règlements de notre municipalité;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par conseiller Michel Collin, appuyé par conseillère Sandra Lacharity et résolu à l'unanimité que la municipalité de Kazabazua accorde son appui au projet présenté par Bernard Joly visant à obtenir l'autorisation d'utiliser une superficie d'un hectare du lot 51-P du rang VII du Canton d'Aylwin dans la circonscription foncière de Gatineau, à des fins autres qu'agricoles, soit pour l'aménagement d'un atelier pour la transformation du bois et aussi pour y établir son logement au second étage du bâtiment existant.

**ADOPTÉE**

**2015-12-334** **DÉSIGNATION D'UNE FOURRIÈRE EN VERTU DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société de l'assurance automobile du Québec a mis en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la saisie et la mise en fourrière des véhicules routiers;

**CONSIDÉRANT QUE** ces dispositions du Code de la sécurité routière sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1997;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité peut désigner une fourrière pour la garde des véhicules saisis;

**CONSIDÉRANT QU'**une étude de l'emplacement pour cette fourrière n'est pas propice à cet endroit soit le 419 Route 105;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par conseillère Tanya Gabie, appuyé par conseillère Sandra Lacharity et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil municipal ne désignera pas Fourrière de Kazabazua propriété de Luc Petit à opérer une fourrière d'autos au 419 Route 105 dans la municipalité de Kazabazua et ne demandera pas l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le territoire de la municipalité de Kazabazua;

**ADOPTÉE**

**2015-12-335** **APPUI – CPTAQ ALIÉNATION**

**CONSIDÉRANT QUE** Mme. Gail Pétrin s'adresse à la CPTAQ afin d'obtenir l'autorisation pour aliénation et utilisation à des fins autres qu'agricole d'une partie du lot une superficie de 4 999,9 mètre carré du Lot P-50 et P-51 du rang VI du Canton d'Aylwin dans la circonscription foncière de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la partie de lot visée possède les bâtiments ancestraux soit un chalet sur cette partie de lot depuis 1951;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire témoigner de son soutien à cette demande d'aliénation et utilisation à des fins autres qu'agricole ce chalet;

**CONSIDÉRANT QUE** la conformité de la demande aux dispositions des règlements de notre municipalité;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par conseiller Michel Collin, appuyé par conseiller Kevin Molyneaux et résolu à la majorité que la municipalité de Kazabazua accorde son appui au projet présenté par Mme. Gail Pétrin visant à obtenir l'autorisation pour aliénation et utilisation à des fins autres qu'agricole une superficie de 4 999,9 mètre carré du lot P-50 et P-51 du rang VI du Canton d'Aylwin dans la circonscription foncière de Gatineau, à des fins autres qu'agricoles.

**LE VOTE EST DEMANDÉ :**

MICHEL COLLIN Pour  
PAMELA LACHAPPELLE Contre

1014

--	--

SANDRA LACHARITY Contre  
KEVIN MOLYNEAUX Pour  
TANYA GABIE Pour  
KIM CUDDIHEY-PECK Contre  
OTA HORA Pour

**ADOPTÉE**

**2015-12-336 TOITURE HÔTEL DE VILLE AYLWIN**

---

Il est proposé par Conseillère Sandra Lacharity  
Appuyé par Conseillère Tanya Gabie  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil mandate le directeur général de préparer un appel d'offre sur invitation auprès de deux soumissionnaires pour la rénovation de la toiture de l'Hôtel de ville Aylwin soit en métal galvanisé et un sous-tendent.

**ADOPTÉE**

**2015-12-337 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, LA SÉCURITÉ ET L'ESTHÉTIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA**

---

**Avis de motion est par la présente donné par Conseillère Sandra Lacharity, qu'à une séance ultérieure, un règlement concernant LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, LA SÉCURITÉ ET L'ESTHÉTIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA**

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne qui a  
donné l'avis de motion

**2015-12-338 APPUI – CONTRÔLE ANIMALIER RÉGIONAL**

---

**CONSIDÉRANT QU'**il existe une problématique au niveau des animaux dans notre municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité n'as aucune entente avec la SPCA à cause des coûts élevés pour la petite quantité des cas pour un contrôle animalier dans la municipalité;

**CONSIDÉRANT QU'**un contrôle animalier régional serais un atout pour toutes les municipalités de la MRCVG;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par conseillère Tanya Gabie, appuyé par conseiller Michel Collin et résolu à l'unanimité que la municipalité de Kazabazua appuie le projet de contrôle animalier au niveau régional et demanderais à la MRCVG et aux municipalités d'en faire étude,

**D'**envoyer cette résolution à toutes les municipalités ainsi qu'à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour leur appui.

**ADOPTÉE**

**2015-12-339 INSPECTION ET ÉVALUATION – 444 ROUTE 105**

---

Il est proposé par Conseillère Sandra Lacharity  
Appuyé par Conseillère Tanya Gabie  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil autorise avec le consentement du propriétaire du 444 Route 105, que dans les 2 prochaines semaines qu'une Évaluation de la propriété soit produite ainsi qu'une inspection immobilière par deux professionnels.

**ADOPTÉE**

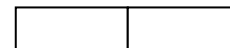
**7. LOISIRS ET CULTURE**

---

**2015-12-340 CENTRE COMMUNAUTAIRE ACHATS**

---

Il est proposé par Conseillère Pamela Lachapelle





Appuyé par Conseiller Michel Collin  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil approuve les recommandations du Comité du Centre Communautaire de Kazabazua, l'achat des items suivants ::

**4 petites tables pliantes**  
**1 mat caoutchouc pour entrée du chalet**  
**Couvert du panneau électrique pour sécurité,**  
**Achat de mat sous les jeux de fléchettes,**  
**Achat de couvert de BBQ,**  
**Achat de 2 portemanteaux,**

**De plus enlèvement de l'enseigne KRA dans le Chalet, Armoire du KRA vidé et l'enlèvement des plaques sur les murs du Chalet**

**Les achats pour un estimé total de ± 2 500 \$**

**ADOPTÉE**

---

**8. VARIA**

---

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

**2015-12-341 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Il est proposé par Conseillère Tanya Gabie  
Appuyé par Conseillère Kim Cuddihey-Peck  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20H27.

**ADOPTÉE**

Président

Secrétaire

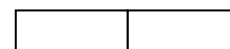


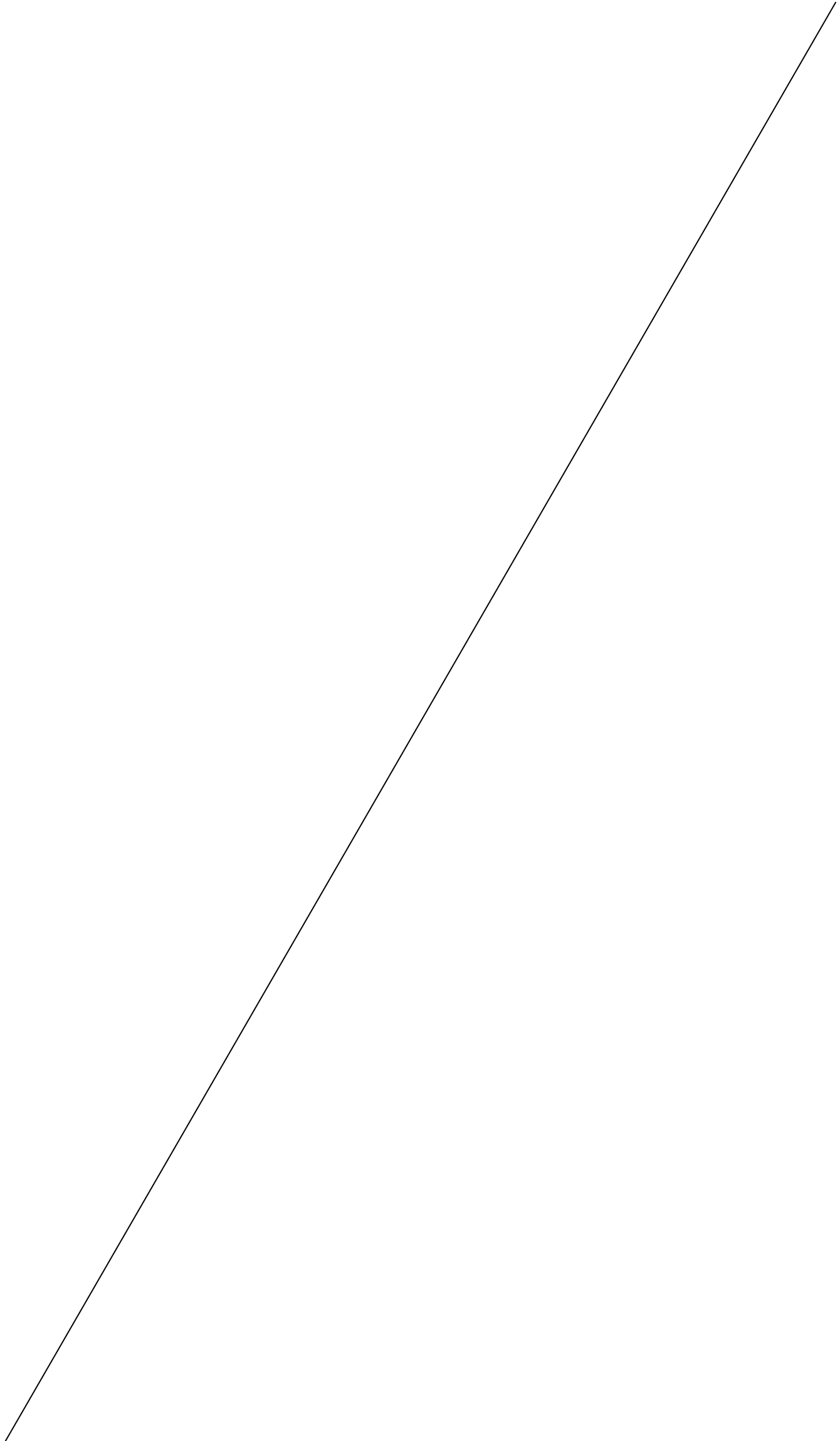
---

Ota Hora,  
Maire

---

Pierre Vaillancourt,  
Directeur général / Secrétaire-Trésorier





--	--